

20110117_DL_01

OBJET :
Budget principal –
cotisations 2011

Date de convocation :
22 décembre 2010

Date de séance :
17 janvier 2011

Date d'affichage :
24 janvier 2011

Membres en exercice : 35

Membres présents : 19

Membres votants : 22

ABSENTS et VOTE : cf. PVS

Adoptée à la majorité
3 contre (8 voix)
2 abstentions
Soit 47 voix POUR

Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille onze, le 17 janvier à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Christian BOQUET, Michel CAPON, Didier CARDON, Daniel CARPENTIER, François DEBEUGNY, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Patrice LETALLE, Luc LHEUREUX, Dominique MAGNIER, Serge OLIVIER, Jean-Luc PETIT, Gérard PRUVOT, Catherine QUIGNON, Jean-Claude RENAUX, Laurent SOMON, Jean-Pierre TETU et Jean-Marc WISSOCQ.

Secrétaires de séance : Jean-Pierre TETU et Michel CAPON

Pouvoirs :

- Paul PILOT à Jean-Pierre TETU
- Michel WATELAIN à Jean-Marc WISSOCQ
- Jean-Marie BLONDELLE à Jean-François VASSEUR

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le débat d'orientation budgétaire du comité syndical du 29 novembre 2010,
- Vu le projet de Budget Primitif 2011.

DELIBERE

ARTICLE 1 – La cotisation 2011 des membres au budget principal de Somme Numérique est de 0,45€ par habitant pour le Conseil général de la Somme et les communautés de communes et de 1,20€ par habitant pour Amiens Métropole. Pour les adhérents à ce jour, le détail de ces cotisations est annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 – Ces cotisations seront prélevées en début d'année pour tous les membres par l'émission de titres de recette de Somme Numérique. En cas d'adhésion en cours d'année d'une communauté de communes, la cotisation sera calculée au prorata du mois d'adhésion.

ARTICLE 3 – Le Président et le Trésorier d'Amiens Municipale sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Annexe à la délibération n°1 du 17 janvier 2011

Détail des cotisations 2011 des membres de Somme Numérique selon l'état des adhérents au 31.12.2010

Membres	Montant par habitant	Montant cotisation € TTC
Conseil général	0,45	254 700
Amiens Metro	1,20	211 427
Pays du Coquelicot	0,45	12 020
Abbevillois	0,45	13 779
Bernavillois	0,45	2 620
Pays Neslois	0,45	3 472
Canton de Conty	0,45	4 136
Haut-Clocher	0,45	3 435
Santerre	0,45	4 014
Pays Hamois	0,45	5 839
Val de Noye	0,45	3 917
Canton de Novion	0,45	3 609
Val de Nièvre et Environs	0,45	7 477
Authie et Maye	0,45	7 726
Vimeu Vert	0,45	2 441
Roisel	0,45	3 426
Vimeu Industriel	0,45	7 995
Oisemont	0,45	2 988
Bresle Maritime	0,45	7 236
Sud Ouest Amiénois	0,45	9 351
Val de Somme	0,45	10 888
Doullennais	0,45	6 233
Ouest amiens	0,45	5 247
TOTAL GENERAL		593 976